



Sprachenvielfalt und Sprachkompetenz in der Schweiz
Nationales Forschungsprogramm NFP 56
Diversité des langues et compétences linguistiques en Suisse
Programme national de recherche PNR 56
Diversità delle lingue e competenze linguistiche in Svizzera
Programma nazionale di ricerca PNR 56

Rapport final

Les jeunes de Suisse romande face à leurs langues

Prof. Pascal Singy
Section de linguistique, Université de Lausanne

1 Problématique et état des connaissances

L'étude des rapports que les populations adolescente et post-adolescente entretiennent avec des formes de parlars qui leur appartiendraient en propre ne date pas d'aujourd'hui. En effet, dès le début des **années septante**, des linguistes et des sociologues ont pris ces parlars pour objet d'étude. Initiées tout d'abord aux Etats-Unis, en particulier dans les ghettos multiethniques de certaines métropoles¹, ces études se sont multipliées et les terrains d'enquêtes se sont peu à peu diversifiés, au point de ne pas se limiter aux seuls pays occidentaux, puisque l'on en recense aujourd'hui dans plusieurs pays d'Afrique (Algérie, Sénégal, Mauritanie par exemple).

Lorsqu'on regarde d'un peu près les aspects que ces études sur les formes de parlars utilisées, pour faire court, par les « jeunes », force est de constater que celles qui font l'objet d'une attention médiatique particulière se signalent avant tout par un effort de consignation d'un vocabulaire surtout constitué de créations et d'emprunts tirés de l'argot traditionnel et, le cas échéant, des langues de l'immigration locale. Face à ces **études de type dictionnaire**, il en est d'autres qui relèvent d'une approche soit ethnographique, dans la mesure où l'attention se porte avant tout sur des pratiques langagières qui prennent sens dans le contexte social qui est le leur, soit davantage basées sur les attitudes et les représentations en lien avec ces mêmes formes de parlars.

Par-delà la diversité de leurs approches, toutes les études orientées en direction du « parler jeune » présentent en commun au moins une hypothèse théorique, certes plus ou moins explicitée. Cette hypothèse admet que les adolescents et post-adolescents se trouvent dans une **situation de transition sociale**² – clairement sortis de l'enfance, ils sont en passe de rejoindre le monde des adultes – qui incite à les engager en direction d'un fort **investissement au plan de l'activité symbolique**, y compris dans le domaine linguistique. Cet investissement, maintes fois observé, se reflète avant tout dans une tendance à marquer par le biais d'un code langagier particulier une appartenance groupale donnée et, dans le même temps, à se distancier de telle ou telle autre collectivité particulière (fonction identitaire). Mais les résultats de nombreuses recherches ont mis aussi au jour une certaine propension chez les jeunes générations qui usent d'un code langagier particulier à tirer profit de leur connaissance réservée de celui-ci pour véhiculer en présence de certains interlocuteurs (adultes ou non) des informations à contenu crypté (fonction cryptique, possiblement ludique).

S'agissant du domaine du français, un récent état des lieux³ nous montre qu'exceptions faites de quelques travaux menés en France d'outre-mer, la presque totalité des études centrées sur les rapports entre langues et jeunes générations se situent dans ce qui constitue indiscutablement le centre de la francophonie – la France métropolitaine, en réalité dans quelques grandes agglomérations (principalement Paris, Marseille et Grenoble) et, plus précisément, dans certaines de leurs banlieues⁴. Attendu ses spécificités sociales, économiques comme politiques et sa situation spatiale (en l'occurrence périphérique) au sein de l'espace francophone, rien ne donne à penser que les observations faites dans l'Hexagone à propos de ces rapports entre langues et jeunes générations puissent être au bénéfice d'une quelconque généralisation valable pour la Suisse romande ; surtout quand on prend la mesure de la nature des composants sociodémographiques et interethniques des banlieues en question et de l'inégalité aux ressources langagières qu'on y observe⁵. Or aucune étude d'envergure en la matière n'avait été conduite à ce jour auprès des jeunes Romands. C'est aussi la raison pour laquelle celle dont il est rendu compte dans ces pages, centrée sur les représentations, a été mise en route dans le but de contribuer à combler cette lacune.

¹ LABOV, W. (1972). *Language in the inner city. Studies in the Black English Vernacular*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press.

² ECKERT, P. (2000). *Linguistic variation as social practice*. Malden : Blackwell Publishers.

³ TRIMAILLE, C. (2005). Etudes de parlars de jeunes urbains en France. *Éléments pour un état des lieux. Cahiers de sociolinguistique*, 9, pp. 99-132.

⁴ Par exemple, BILLIEZ, J. (1992). « Le parler véhiculaire interethnique de groupes d'adolescents en milieu urbain ». In *Des langues et des villes* (pp. 117-126). Paris : Didier Erudition.

⁵ HELLER, M. (2002). *Éléments d'une sociolinguistique critique*. Paris : Didier.

Si l'essentiel des résultats de notre étude concerne l'image que les jeunes de Romandie se forgent à propos des formes de parlers qui leur sont attribuées, plusieurs d'entre eux réfèrent néanmoins à des variétés du français qu'ils partagent avec leurs aînés. Le protocole de recherche a été élaboré en partant du principe que la présence sur le marché linguistique de Suisse romande d'une variété dite « parler jeune » est un fait avéré, variété qui – si elle ne figure pas au répertoire de tous/toutes les jeunes – a de fortes chances de constituer une donnée qui trouve place dans leur imaginaire linguistique et partant, peut-être, dans leur construction identitaire. En outre, la population concernée par l'étude s'est limitée à un collectif de jeunes ayant entre seize et dix-neuf/vingt ans, période qui, pour la majorité d'entre eux, représente le temps de leur apprentissage professionnel et donc leurs premières fréquentations du monde du travail, et par voie de conséquence, d'employeurs peut-être soucieux du parler de leurs apprentis, lesquels peuvent être amenés de ce fait à devoir prendre – avec peut-être quelque résistance – une distance plus ou moins définitive avec le « parler jeune ».

Notre étude se fonde sur une idée-force voulant que les membres de la jeune génération de Suisse romande n'échappent pas plus que les générations plus âgées aux conséquences qu'entraîne sur les représentations linguistiques des francophones la distribution bipartite (centre/périphéries) des espaces ayant en partage le français. Parmi ces conséquences, bien documentées⁶, on relève l'acceptation d'une **certaine subordination linguistique par rapport à la France** (le centre) qui se manifeste au travers de la conviction, partagée par nombre de francophones de périphérie – Romands, Belges ou Québécois – que la norme de référence du français est l'apanage des seuls « Français ». De même, la propension mêlée à déprécier et à valoriser son propre parler (signe d'un sentiment dit **d'insécurité linguistique**) constitue également une manifestation attestée chez de nombreux francophones de périphérie, lesquels se révèlent, pour une part, être aussi en proie à un certain sentiment d'**infériorité linguistique** pouvant les conduire jusqu'à tenter d'effacer leur accent devant des Français.

Au plan de la méthode, il a donc été posé qu'une part des jeunes francophones de périphérie interrogés ici accepte cette subordination linguistique par rapport à la France pour ce qui touche non seulement leur **variété régionale du français**, mais également leur « **parler jeune** ». En effet, tout indique que ce dernier offre des caractéristiques communes avec les français régionaux, apparaissant – comme ceux-ci – assujetti à une variété centrale (le « parler jeune » des banlieues parisiennes) qui seule produit des innovations lexicales susceptibles d'être largement empruntées. Pareil état de fait a toute chance alors de peser sur l'imaginaire des jeunes de Suisse romande au point que certains d'entre eux reconnaissent, par exemple, une prévalence au « parler jeune » de leurs homologues français en regard de celui qu'ils pratiquent.

Avant de livrer les résultats les plus topiques de notre étude, signalons encore qu'ils concernent un collectif de soixante-deux personnes interrogées au travers d'entretiens semi-directifs ou collectifs conçu de sorte à être indicatif de la population des jeunes âgés de seize à dix-neuf/vingt ans et vivant en Suisse romande. Aussi, dans les trois cantons qui ont servi de terrains d'enquête (Genève, Neuchâtel et Vaud) a-t-on pris soin de respecter la diversité de cette population, en tenant compte de critères tels le sexe, l'âge, le lieu de résidence, la formation ainsi que du possible parcours migratoire de certains.

⁶ Pour la Suisse romande, voir SINGY, P. (1996). *L'image du français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud*. Paris : L'Harmattan, et SINGY, P. (éd.) (2004). *Identités de genre, identités de classe et insécurité linguistique*. Berlin/Frankfurt am Main : Peter Lang.

2 Nouveaux résultats

2.1 Le « parler jeune » : usages, dénominations et fonctions

Notre étude partait du principe que les jeunes Romands étaient concernés par la pratique d'un code langagier leur étant réservé. Les résultats suivants évaluent la pertinence de ce principe.

2.1.1 La variété « parler jeune » : une pratique largement déclarée

La présence sur le marché linguistique de Suisse romande de la variété « parler jeune » apparaît une réalité avérée. C'est en tous les cas ce qu'invite à penser le fait que la **presque totalité** des jeunes que nous avons interrogés déclare y recourir, à des degrés divers il est vrai. A cet égard, on relèvera que la moitié d'entre eux affirme employer régulièrement – et dans de nombreux contextes – cette variété, qui, selon eux, est solidement inscrite à leur répertoire langagier. Ils s'opposent en cela à ceux qui déclarent n'utiliser de cette variété qu'en certaines occasions bien précises (cf. infra), ce qui est le cas pour près de quatre jeunes sur dix, ou alors très rarement, sinon jamais, pour ceux qui restent.

2.1.2 Mais qu'entend-on par « parler jeune » ?

La conception qu'ont les membres de notre collectif du « parler jeune » en usage en Suisse romande est pour l'essentiel conforme à la représentation savante qui voit dans ce parler une langue secondaire, respectant pour l'essentiel les contours du noyau dur – phonologie et syntaxe – de la langue locale, mais se distinguant clairement de celle-ci au plan du vocabulaire. Ainsi, interrogés sur les éléments définitoires de cette variété, la plupart des jeunes insistent presque exclusivement sur son originalité lexicale, la dimension phonique (accent, rythme) ne faisant l'objet de commentaires que d'une infime minorité. Ainsi, ils mentionnent, dans des proportions variables, certains des procédés de création et de « renouvellement » lexicaux dégagés par les spécialistes de la question sur d'autres terrains d'enquête francophones. A cet égard, on signalera que plus de la moitié des jeunes interrogés font référence à la **verlanisation** (zyva > vas-y ; chelou > louche ; vénèr > énervé), alors que près d'un enquêté sur dix évoque le procédé de **troncation** qui aboutit à l'émergence d'aphérèses (blème > problème) ou d'apocopes (mytho > menteur/mensonge). S'agissant de la question des **emprunts**, c'est l'anglais qui est le plus souvent cité (un sixième du collectif) comme idiome source (miss > fille ; bling-bling). Les langues de l'immigration suisse – en l'occurrence l'albanais, l'arabe, l'espagnol et l'italien – obtiennent des scores de citation qui dépassent à peine l'unité. Il convient encore de relever que pour le quart des répondants, le « parler jeune » compte des expressions qui, dans leurs termes, ne se trouveraient pas dans « le dictionnaire » ou dont la signification aurait connu un élargissement. Enfin, les **insultes** apparaissent comme une catégorie d'importance, attendu le nombre de jeunes (plus de trois sur dix) qui les associent au « parler jeune ».

Il est intéressant ici de dire qu'en rapport avec le parler qui leur est associé, les jeunes ne forment pas un tout homogène tant sur la question de son unité (LE « parler jeune ») que sur celle de sa créativité. Ainsi, si à peu près un tiers d'entre eux le considère comme une forme appauvrie de français, un autre tiers apparaît convaincu du contraire. Pour sa part, le tiers restant, se situe entre ces deux positions à l'instar de cette jeune enquêtée pour qui :

« on perd des sens de mots français, de base, parce que, on en utilise d'autres. En même temps c'est un enrichissement, parce que ben on en invente d'autres pis y a d'autres sens qui apparaissent aussi » (S., 18 ans)

2.1.3 Comment les jeunes parlent-ils du « parler jeune » ?

S'agissant de la manière dont les jeunes eux-mêmes désignent le « parler jeune », nos enquêtés se divisent en deux groupes inégaux : les uns, majoritaires, n'ont pas véritablement de terme pour le dénommer, alors que les autres font appel à une attitude ou un contexte socio-spatial pour y référer. Plus concrètement, on observe qu'une proportion très importante de nos enquêtés n'a pas de terme indigène – qui leur serait propre – pour définir et désigner le « parler jeune », l'idée générale étant, comme nous dit ce jeune enquêté, que l'« on parle c'est tout » (D., 16 ans).

Pour leur part, les quelques jeunes (un sixième du collectif) qui disposent d'une dénomination pour référer à cette pratique langagière font référence au contexte des banlieues françaises et à la subculture qui leur est rattachée (culture de rue). C'est ainsi qu'ils avancent des dénominations comme « parler racaille », « langage de cité », « langage des banlieues », « langage de rue ». On notera que ces derniers enquêtés se trouvent être pour la plupart domiciliés à Genève, signe peut-être d'un effet « grande ville » qu'elle est la seule à pouvoir manifester en Suisse romande.

2.1.4 Le « parler jeune » : une initiation plus ou moins précoce

Quatre périodes, correspondant à autant de tranches d'âge, se dégagent quand il s'agit pour nos enquêtés de définir l'âge auquel ils auraient commencé à pratiquer le « parler jeune ». Tout d'abord, plus d'un sixième d'entre eux font remonter avant l'âge de **dix ans** leur usage de celui-ci. La scolarisation et ses corollaires, tels la socialisation (en particulier la relation avec des pairs) ou l'éloignement de la cellule familiale (même s'il est alors minime), expliquent, selon ces enquêtés, qu'ils aient employé cette variété relativement tôt. Pour un autre sixième des jeunes enquêtés, ce serait entre **dix et onze ans** qu'ils ont commencé à l'employer. Pour la majorité d'entre eux, cette période est marquée par l'influence des plus « grands », des plus âgés, influence capitale – comme le relèvent certains – puisqu'elle intervient à l'âge où les jeunes « commencent à se chercher », à vouloir « paraître plus grands ». Mais, plus de la moitié du collectif situe entre **douze et treize ans** les débuts de leur emploi du « parler jeune ». Cette période correspond globalement à leur entrée à l'école secondaire (degré secondaire I), soit à un changement sur le plan scolaire ; un changement également incarné par le fait que les élèves de localités ou de quartiers différents se retrouvent dans un même établissement scolaire. La nécessité de s'intégrer, de s'identifier à un groupe – qu'il soit ou non clairement circonscrit – et d'en adopter les attributs, en particulier vestimentaires et langagiers, est mis en évidence par les enquêtés en question, les propos ci-dessous l'illustrent :

« la première année de cycle j'ai pas trop aimé [...] c'est parce que justement ça, c'est le moment où on rentre là-dedans y a tout, faut un peu choisir son groupe. T'es, t'es un hip hop euh, t'es un rasta, t'es ci t'es ça mais y faut choisir quoi. Et si t'es pas dans un, dans un de ces groupes t'es dans un autre groupe qui est, que personne ne veut c'est ce qu'on appelle des perdus. Ceux qui sont mis à l'écart plus ou moins » (C., 18 ans)

Enfin, quelques enquêtés fixent entre **quatorze et quinze ans** leur premier emploi du « parler jeune », âge que certains d'entre eux mettent en rapport avec une forme de socialisation par les pairs non plus strictement inscrite dans le cadre scolaire, mais tournée vers l'extérieur (premières sorties, etc.).

Si quelques-uns d'entre eux apparaissent convaincus que leur emploi du « parler jeune » ne devrait pas véritablement se modifier au fil du temps, la plupart des jeunes interrogés émet l'avis contraire. Ainsi, près d'un jeune sur deux estime que, d'une manière qui semble relativement naturelle, sa pratique du parler jeune changera – ou a d'ores et déjà changé – quand il gagnera en **maturité**. Les propos de cette enquêtée âgée aujourd'hui de dix-neuf ans éclairent pareille façon de voir :

« je parlais vraiment euh, euh comme les racailles vraiment [...] bon maintenant j'ai grandi, ça m'intéresse plus du tout parce que bon, c'est l'adolescence, c'est une étape qu'est passée » (R., 19 ans)

Par ailleurs, plus du quart des jeunes enquêtés avance que son l'emploi du « parler jeune » changera – ou a changé – quand ils se trouveront insérés dans l'**univers professionnel**, perçu comme étant peu ouvert à l'exercice d'un français non standard.

2.1.5 Les fonctions du « parler jeune »

S'agissant des raisons qui peuvent conduire les jeunes Romands à l'utilisation du « parler jeune », on note l'émergence de trois fonctions majeures qui, fait important, n'entrent pas dans un rapport d'exclusion. La première de ces fonctions, de nature **identitaire**, est inscrite au cœur des propos de la moitié des jeunes

interrogés qui déclarent recourir à cette forme langagière. A l'analyse, cette fonction identitaire se manifeste principalement dans une volonté de « parler jeune » en vue de se sentir intégré et de s'identifier à un groupe, plus ou moins circonscrit, de pairs, ainsi qu'en témoigne le contenu des propos qui suivent :

« c'est pour se différencier des autres, dire que voilà, ben là j'suis avec mes amis, j'suis moi, j'suis libre, j'suis tranquille, euh [...] C'est plutôt pour dire qu'on est ensemble, que, un peu différent des autres, quoi » (M., 19 ans).

Par ailleurs, les membres du collectif attribuent pour moitié d'entre eux une fonction **ludique** au « parler jeune » en ce qu'il leur permet de tirer un certain profit, en pouvant amuser leurs interlocuteurs, jeunes ou adultes. Enfin, près du quart des jeunes interrogés considère – et par là nous donne à voir qu'ils y associent une fonction **cryptique** – que l'emploi du « parler jeune » sert essentiellement à communiquer avec certains locuteurs, au détriment d'autres, souvent des adultes, au travers de codes langagiers qu'ils partagent en commun.

A ces trois principales fonctions susceptibles d'être attachées ici au « parler jeune » et également observées sur d'autres terrains, on peut en ajouter d'autres beaucoup plus marginales il est vrai. A cet égard, on signalera cette fonction de type **cathartique**, serait-on tentés de dire, que mettent en lumière quelques enquêtés pour qui l'emploi du « parler jeune », lorsqu'il s'agit d'exprimer un dissentiment ou une critique par exemple, exerce une action apaisante et « libératrice ». C'est du moins ce qu'invite à penser cette jeune enquêtée pour qui le parler jeune représente :

« un langage vulgaire, donc euh quand j'suis énervée, ben je l'emploie parce que j'estime que c'est vulgaire et ça me défoule avec certaines paroles, donc euh, après, on se sent plus apaisé, on se sent mieux » (R., 19 ans)

2.1.6 Filles et garçons : même usage et même regard ?

Tous les membres du collectif sont d'avis que la pratique du « parler jeune » concerne tant les filles que les garçons. Mais, si la moitié d'entre eux ne voit aucune différence en la matière entre les sexes, l'autre moitié considère à l'inverse que garçons et filles se distinguent en termes de pratique de ce parler. Au nombre de ces différences, on note tout d'abord la conviction – observée dans le segment féminin du collectif – que les filles offriraient une **pratique « adoucie »** du « parler jeune », lesquelles seraient – dans leurs termes – moins « agressives » et moins « exagérées » dans leur recours au « parler jeune ». La **fréquence d'utilisation** constitue une autre différence signalée par certains jeunes enquêtés – essentiellement masculins –, les filles étant en l'espèce considérées comme moins enclines à « parler jeune ». On rajoutera encore ici le point de vue émis par plus d'un enquêté sur dix et voulant que les filles qui sont concernées par la pratique du « parler jeune » offrent une identité les profilant comme plutôt jeunes et « influençables » et se mouvant dans des réseaux de sociabilité plutôt masculins.

Il est à noter que la plupart des jeunes qui ne voient pas de différence dans les usages féminin et masculin du « parler jeune » ne s'arrêtent à ce seul constat. Si une part d'entre eux se refuse à porter tout jugement de valeur, la majorité – sans différence de sexe – juge défavorablement un « parler jeune » employé par les filles, lequel ôterait à celles-ci toute forme d'attrait. A cet égard, on peut renvoyer aux propos éclairants de cette enquêtée qui admet que :

« finalement on est une femme pis pas un mec euh [...] une miss peut pas se permettre de parler comme ça, déjà un, les mecs ils aiment pas. Maintenant y disent euh ouais euh 'j'veux une femme, j'ai pas envie d'un garçon manqué' [...] Une fille doit, elle doit parler comme ça, les gars ils apprécient plus » (R., 19 ans)

En contraste, quelques enquêtés, peu nombreux, jugent favorablement la pratique féminine du « parler jeune » qui, pour eux, est cohérente avec la mixité des réseaux de sociabilité des jeunes et répond à la nécessité – pour chacun des deux sexes – de s'imposer.

2.2 Un certain rapport à la France

La position de la Suisse romande dans l'espace francophone nous a conduits à formuler des hypothèses interrogeant l'incidence de cette position sur les représentations des jeunes Romands à propos de cette variété de français - le « parler jeune » - qui leur appartiendrait. Tout porte à croire, comme le montrent les éléments de réponses qui suivent, que ces représentations se trouvent partiellement conditionnées par leur identité de francophones de périphérie.

2.2.1 Le « parler jeune » : d'où vient-il ?

Quand il s'agit de situer l'origine du parler jeune, près de six jeunes sur dix de notre collectif renvoient à un milieu social bien défini : les **classes populaires**, qu'elles vivent dans les **banlieues françaises** ou les ghettos américains. Il reste que, suivant ces enquêtés, le « parler jeune » de France - influencé ou non par celui des Etats-Unis - servirait dans une large mesure de modèle aux jeunes Romands. Ceux-ci seraient séduits par le style - en l'occurrence langagier - des jeunes vivant dans les banlieues françaises au point d'essayer de se l'approprier ; parfois très imparfaitement et maladroitement comme le soulignent quelques enquêtés. A cet égard, il faut relever que le **rap** (américain ou français), style musical qui trouve ses origines dans les espaces urbains précités, apparaît également aux yeux de certains de nos enquêtés comme un véritable « vivier » d'expressions alimentant le « parler jeune ». Plus globalement, sans référer à une quelconque origine nationale, quelques-uns des jeunes interrogés avancent simplement que le « parler jeune » de Suisse romande vient des « banlieues », du « quartier où l'on vit » ou encore de « la rue », ainsi que le relève cet enquêté :

« moi j'pense qu'on parle comme ça, c'est parce qu'on vient presque tous de la rue, c'est pour ça. On vient de la rue, y a certains gamins qui viennent de la rue pis, euh, pis, euh, après y transmettent aux autres qui viennent pas de la rue, tout ça, qui sont bien logés, pis ça vient comme ça en fait. Une chaîne quoi, en fait » (E., 16 ans)

Pour un quart du collectif, par contre, le « parler jeune » viendrait simplement - comme son nom l'indique - des **jeunes**. Il serait, d'une certaine manière, la création collective d'une jeunesse qui peut se concevoir comme une subculture au sein de laquelle chaque groupe invente ses propres codes en vue de se distinguer des autres.

Finalement et considérant les médias, le reste du collectif est d'avis que la **télévision**, le **cinéma**, la **radio** ou encore les **nouvelles technologies de l'information et de la communication** se trouvent à l'origine du « parler jeune » et constituent par ailleurs des moyens efficaces de se tenir au courant des expressions à utiliser.

2.2.2 Le « parler jeune » et son mode de diffusion

Suivant les trois quarts des membres du collectif, le « parler jeune » se diffuserait d'autant plus efficacement qu'il est transmis par les jeunes eux-mêmes. Ainsi, la transmission de son vocabulaire se ferait dans une large mesure par le « **bouche-à-oreille** », lorsque les jeunes se retrouvent entre eux. A cet égard, quelques enquêtés mentionnent un processus de « mimétisme » renvoyant à l'idée que certains jeunes maîtrisent davantage les codes du « parler jeune » et sont de ce fait tenus pour des « experts » en la matière.

La **musique**, la **télévision** et le **cinéma** sont également vus par nos enquêtés comme des moyens de diffusion du « parler jeune » ; respectivement pour six enquêtés sur dix, quatre enquêtés sur dix et un enquêté sur six. Plus précisément, le rap, le RnB et le rock se révéleraient être les styles musicaux les plus à même d'assurer cette diffusion, de la même manière que - pour ce qui est du cinéma - les films d'action, d'animation et les comédies. Ainsi, outre l'influence du rap, cet enquêté souligne que les jeunes peuvent s'identifier au message que transmettent certaines chansons :

« aujourd’hui avec euh les chansons qu’on entend à la télé, par exemple le rap, euh beaucoup de jeunes s’identifient à des chansons et pis euh y parlent euh comme euh les paroles qu’y a dans les chansons en fait » (A., 19 ans)

La télévision offrirait quant à elle une gamme très large de programmes permettant de « se tenir au courant » du « parler jeune » (clips vidéos, séries, spectacles humoristiques, documentaires portant sur les banlieues, etc.). On rajoutera ici que la production suisse en matière musicale, télévisuelle ou cinématographique étant relativement limitée – comme le soulignent également quelques enquêtés –, les jeunes se « nourrissent » essentiellement des **médias français**.

2.2.3 Parlers jeunes de France et de Suisse

Si le quart des jeunes interrogés estime que le « parler jeune » romand et le « parler jeune » français se confondent notamment en raison de références télévisuelles et musicales communes et de préoccupations juvéniles largement partagées, il apparaît que pour les trois autres quarts ces deux parlers se distinguent. A l’examen, deux grands types d’arguments sont avancés pour rendre compte de cette distinction. Si les premiers, minoritaires, admettent que des **contextes socio-économiques** (immigration, urbanisme) différents engendrent des parlers – jeunes – différents, les seconds en appellent, de quelque manière, à l’incidence sur le linguistique de la **position périphérique de la Suisse romande**. C’est ainsi que les jeunes qui formulent ce dernier type d’arguments qualifient la Suisse romande de « suiveuse » admis que les innovations lexicales reviendraient aux seuls Français et que leur diffusion peut se produire de manière différée. Cette acceptation d’une certaine subordination linguistique soulignant le caractère provincial, pour le dire dans les termes du linguiste, du « parler jeune » romand peut être illustrée par les propos de ce jeune enquêté :

« y a des expressions que j’ai entendues par des, vraiment par des amis parisiens en France sont arrivées deux ans plus tard à Genève [...] il a un peu d’avance [le parler jeune français], si on veut, vu que, y a plus un, le, la diffusion est unilatérale, je pense plus que, multilatérale vu que y a pas d’aller-retour réel » (T., 19 ans)

Pareille acceptation se retrouve par ailleurs dans les propos de nombre de membres du collectif quand il s’agit pour eux de s’exprimer sur leurs rapports avec leurs homologues français. De fait, près des trois quarts d’entre eux reconnaissent, peu ou prou, une « **supériorité** » à leurs voisins dans un certain maniement du « parler jeune », lesquels sont considérés, de façon plus ou moins admirative par d’aucuns, comme plus « agressifs », « moins timides » et « plus évolués ». Ces rapports semblent même conduire plusieurs de nos enquêtés en situation d’interaction avec de jeunes Français à manifester un certain sentiment d’**infériorité linguistique**, du moins si l’on en croit cet enquêté pour qui :

« c’est vrai que ça peut être intimidant de, de parler avec des Français qui ont l’habitude et qui ont, euh, qui ont peut-être plus la pratique de ce langage quoi » (R., 18 ans)

Il serait faux néanmoins de voir chez tous les jeunes impliqués dans notre étude, des sujets portés à ce sentiment d’infériorité linguistique à l’endroit de la France. Ainsi, un quart environ du collectif refuse toute hiérarchie entre les « parlers jeunes » de France et de Suisse, égaux par-delà leurs possibles différences.

2.3 Les jeunes, leur « parler » et le monde du travail

A l’aube de la mise en route de la présente étude, un débat nourri occupait les médias au sujet des limites à l’insertion professionnelle des jeunes Romands, limites en partie imputées à un capital linguistique qui serait défaillant. Ce débat se voyait animé en premier lieu par une part du patronat réticent à l’engagement d’apprentis pour des raisons qui ne nous ont pas parues sans liens avec la visibilité du « parler jeune » dans le paysage linguistique de Suisse romande. A preuve, les propos rapportés par le magazine Bilan (mars/avril, 2005) de ce chef d’entreprise suivant lequel « en français, on a de la difficulté à se faire comprendre aussi bien qu’à les comprendre, et je fais référence aux jeunes du cru, pas aux immigrés ».

Cet état de fait a motivé une investigation auprès des membres du collectif en vue de porter au jour leur point de vue sur l'éventuel handicap que constituerait le « parler jeune » en matière d'**insertion professionnelle** (comprise ici à la fois comme l'entrée dans le milieu du travail et comme l'intégration sociale dans cette sphère particulière). Sur la fois de leurs réponses, il apparaît que tous les répondants considèrent, certes à des degrés divers, que l'emploi du « parler jeune » dans le cadre professionnel (entretien d'embauche, quotidien dans l'entreprise, etc.) peut s'avérer problématique. La très grande majorité du collectif (les trois quarts) est ainsi d'avis que ce parler n'a tout simplement pas sa place dans pareil cadre. Les raisons avancées ici réfèrent de manière plus ou moins explicite aux attentes supposées non pas tant des collègues que des employeurs, auquel une forme de **déférence** serait due. La citation qui suit insiste précisément sur cette déférence :

« on va pas parler comme à notre copain au patron, ça se fait pas, parce que lui déjà y te prends en stage y, y laisse, y te laisse essayer de faire qu'est-ce que tu choisis [...] ben déjà lui y, il nous fait faire un stage et nous on doit lui donner un maximum. On doit pas, y nous laisse voir le métier, on va pas lui parler au patron, on doit lui parler normalement, le respecter » (N., 16 ans)

Il est intéressant de relever que parmi cette majorité de jeunes pour qui l'usage du « parler jeune » sur la place de travail présente un caractère inacceptable, un grande partie tient à affirmer qu'en aucune façon ils ne sauraient être personnellement concernés par cette question, tout en désignant sans difficulté un **Autre jeune** qui, lui, pourrait l'être. Il n'est pas rare que l'on décrive ce dernier au travers de catégories fantasmées (« banlieusard », « racaille ») associées à certaines attitudes jugées trop familières ou irresponsables ou singularisées par des attributs vestimentaires spécifiques. C'est ce que ne manque pas de faire l'enquête dont les propos sont rapportés ci-dessous :

« c'est vrai, ça pénalise même beaucoup, parce que c'est pas accueillant un jeune qui parle ouais qui, qu'arrive euh, euh à un entretien avec une casquette, euh qui, qui, qu'est endormi, qui parle euh comme comme y parlent les jeunes, comme nous en fait ah non, je trouve ça peut pas, peut pas aller, puisque ça pénalise beaucoup » (M., 18 ans)

En contraste avec cette majorité de jeunes pour lesquels le « parler jeune » prêterait clairement l'intégration professionnelle – sienne ou celle des autres –, un quart des répondants est d'avis que ce parler ne constitue qu'un **handicap relatif**. Si les uns estiment que ce parler offre une certaine légitimité qui appelle les employeurs à s'y adapter, les autres signalent que le « parler jeune » est loin de représenter une entrave dans toutes les professions et qu'il peut même parfois être un atout, comme le relève cet autre enquête :

« c'est clair que si on est banquier et si on parle le verlan euh, si on distribue les billets en face de, enfin voilà quoi, j'veux dire y a, y a des, y a des branches, y a des secteurs où y faut être sérieux, où on ose pas utiliser, euh, des termes [...]. Mais maintenant y a, on est ouvrier ou comme ça, verlan euh, j'veux dire, ou bien vendeur dans un magasin, ça change absolument pas. Et même si on est dans un magasin de sport, on parle un peu le verlan euh, si on vend auprès des jeunes, ça passera d'autant mieux » (J., 19 ans)

2.4 Les contextes d'utilisation du « parler jeune »

Le cadre professionnel n'est pas le seul contexte d'utilisation du « parler jeune » sur lequel les membres du collectif ont eu à se prononcer. Il s'est également agi pour eux de décrire leur pratique de ce parler dans les **contextes scolaire, familial et amical**. Au vu de leurs réponses, force est de constater que les enseignants, quels qu'ils soient, semblent faire l'objet d'un **respect** certain. Celui-ci se traduit par une adaptation langagière déclarée par la quasi totalité des répondants qui affirment, *expressis verbis*, se donner la peine devant leurs enseignants de trouver des « beaux mots », des « mots du dictionnaire » et construire des phrases « évoluées » et « structurées » dans le dessein de parler un « **français élevé** ». A cet égard, il mérite d'être signalé que près d'un répondant sur cinq se permettra d'utiliser des vocables du « parler jeune » avec certains de ses enseignants qu'il considère comment étant « relax », « souples » ou « moins sévères ».

Les parents ne représentent à l'évidence pas non plus des interlocuteurs privilégiés quand il est question de recourir au « parler jeune ». Ainsi près de huit répondants sur dix déclarent « faire attention » à leur manière de parler en leur présence, soit ici à renoncer à utiliser le « parler jeune ». Ce choix leur semble en particulier commandé, outre par un **souci d'intercompréhension**, par le respect qu'ils disent leur devoir, ainsi que le souligne ce jeune enquêté :

« et pis euh montrer le respect aux qu'on porte aux parents, donc euh non je parle pas comme ça, je me, je me retiens ou bien je parle normalement » (M., 18 ans)

Il convient tout de même de préciser que ce respect parental n'est pas une préoccupation partagée unanimement, puisque certains jeunes interrogés se montrent particulièrement intransigeants en la matière. C'est bien le cas, visiblement, de cette dernière :

« ouais, enfin mes parents j'leur parle n'importe comment, y a pas de respect » (G., 20 ans)

En dernière analyse, le « parler jeune » apparaît essentiellement comme une **pratique de pairs** marquant l'appartenance au groupe et la renforçant par là-même⁷. Qu'il soit question des amis qu'ils fréquentent dans le cadre de l'école, d'activités sportives, de loisirs divers ou de sorties, tous les répondants disent s'exprimer dans un langage qui leur est propre lorsqu'ils se trouvent avec ceux qu'ils connaissent bien, qui leur sont familiers et dont ils se sentent proches. Les propos de cet enquêté illustrent de manière exemplaire cette position, lorsqu'il situe sa pratique du « parler jeune » :

« surtout avec les, les amis de naissance enfin ouais, les amis de naissance, que avec eux tout le monde euh tous ce que je tenais depuis tout petit jusqu'à maintenant, on est toujours ensemble en fait, on habitait tous le même quartier depuis tous petits » (M., 18 ans)

Il ne faut toutefois pas tirer de ce dernier résultat l'idée d'une pratique généralisée du « parler jeune » entre jeunes. En effet, plusieurs répondants affirment s'abstenir d'utiliser ce parler avec certains de leurs congénères, notamment avec ceux qu'ils ne connaissent pas. C'est avant tout la **crainte d'être pris pour ce que l'on est pas** qui semble conduire à pareille attitude. A cet égard, la citation qui suit est éclairante :

« ben si c'est pour déconner, c'est avec les bons amis, les amis proches. Avec les autres euh si on commence à parler comme ça, y vont nous dire 'ouais toi euh t'es de la racaille et pis tout', j'suis là non mais » (A., 19 ans)

Les éléments biographiques tirés de nos entretiens mettent en évidence l'**importance des réseaux de sociabilité** pour les jeunes interrogés. Ces réseaux – plus ou moins fermés – s'inscrivent en général dans les limites de leur lieu de résidence (quartier, village, ville) et se construisent pour l'essentiel dans le cadre scolaire. Ils sont, selon nombre de nos enquêtés, le lieu de partage d'activités diverses (sortie, shopping, sport, etc.), un espace de parole où il est possible de se confier, voire un refuge pour certains ou une alternative à la famille. S'agissant du « parler jeune » dans ces réseaux de sociabilité, il peut en certaines occasions constituer – au même titre que l'habillement, la musique écoutée et la « manière d'être » – un **attribut indexant à caractère inclusif ou exclusif**. De ce point de vue, il est intéressant de relever les propos de quelques-uns de nos enquêtés masculins qui font montre d'une grande défiance à faire entrer certaines filles dans leurs réseaux de sociabilité en raison de comportements – langagiers compris – non conformes à leurs attentes. C'est bien ce que semblent refléter les propos de cet enquêté :

« ouais, j'aime pas les, euh, les filles qui sont un peu, qui sont un peu, comment on peut dire ça? Qui utilisent des mots de, des jeunes, qui euh, ben genre qui crachent par terre, ou ça j'aime pas, ça fait euh, mauvaise impression. De toute façon, même moi j'crache jamais par terre, alors » (M., 16 ans)

⁷ GALLAND, O. (2002). *Les jeunes*. Paris : La Découverte.

2.5 La façon de parler : un objet discuté et thématisé ?

Utilisé par la plupart de notre collectif (cf. supra), le « parler jeune » fait débat tant dans les médias que dans la société civile. La question s'est dès lors posée de savoir s'il était également l'objet de discussions parmi les jeunes eux-mêmes. Force est de constater que si tel n'est pas le cas pour un peu plus de la moitié des jeunes interrogés, l'autre moitié se révèle plus ou moins soucieuse de sa façon de parler. C'est avant tout les conséquences qu'ils supposent liées à une pratique du « parler jeune » qui font de celui-ci un objet de discussion, voire de préoccupation. Ainsi, suivant certains enquêtés, la formalité du contexte (en présence d'adultes par exemple) oblige à une réflexion proprement métalinguistique et commande le choix d'une variété du français forçant à renoncer à l'emploi du « parler jeune ». Il est un autre contexte qui appelle également à l'auto-surveillance et qui mérite d'être signalé ici : les interactions filles/garçons – vues par les garçons qui, comme nombre d'études le confirment, se trouvent davantage soumis à une pression du groupe⁸. C'est ainsi que, pour plusieurs enquêtés masculins, il importe de rester vigilant dans les échanges avec les filles – et avec les filles seulement – pour ne pas prendre le risque d'un rejet. Le contenu de ce verbatim est de ce point de vue éloquent :

« si on, si un de mes amis veut aller voir une fille, on va lui dire euh 'commence pas à parler comme on parle' (rires), c'est comme, comme, c'est comme y a juste vraiment, y a juste pour les filles. Je vous dis honnêtement parce que c'est juste pour les filles qu'on change » (M., 18 ans)

L'origine comme la signification de certaines expressions constitutives du « parler jeune » apparaissent également comme des sources notables de discussion pour quelques-uns des jeunes du collectif. Il en est de même quand le « parler jeune » est perçu comme un moyen d'affiliation groupale, ainsi que nous le rappelle cet enquêté :

« au cycle on en parlait beaucoup, maintenant j'suis ici, mais parce que on est plus, quand on est au cycle on a envie de, comme j'ai dit de s'intégrer à un groupe, donc on essaie de parler comme les autres » (L., 17 ans)

On peut encore enfin signaler que plusieurs répondants admettent avoir des discussions et des réflexions autour du « parler jeune » centrées non sur leur propre pratique, mais sur celle de certains de leurs congénères, tels ceux qui manifestent une forme d'insécurité en ayant – comme le dit cet enquêté – « envie de parler comme les gens qui parlent autour [...] pis qu'à peur de pas dire les bonnes choses [...] pis que on se foute de lui » (V., 18 ans).

2.6 Français standard et « parler jeune » : entre appréciation et dépréciation

Dans le cadre de notre étude, les jeunes du collectif ont été amenés à formuler un certain nombre de jugements sur le « parler jeune » par contraste avec la forme de prestige du français, autrement dit le français standard. La nature de ces différents jugements se trouve résumée ci-après. A cet égard, on relèvera qu'un peu plus du tiers des répondants s'est refusé à émettre tout jugement de valeur sur quelque forme langagière que ce soit, chacun étant libre, à leurs yeux, de s'exprimer comme il l'entend.

2.6.1 Le sort réservé au français standard

La variété de référence que constitue le français standard est l'objet d'une appréciation positive de la part de près d'un tiers des répondants, lesquels voient en lui un « bon français », voire un français « très développé ». Ainsi, quelques-uns, reconnaissant du charisme à ceux qui les formulent, sont séduits par certaines constructions syntaxiques, reflet d'un « bon » maniement du français standard, à l'enseigne de cet enquêté :

« j'vais plutôt admirer des constructions syntaxiques, euh magnifiques, etc. [...] parfois je reprends des expressions consciemment, en me disant, ah, celle-là je l'aime bien » (T., 19 ans)

⁸ PASQUIER, D. (2005). *Cultures lycéennes : la tyrannie de la majorité*. Paris : Autrement.

Qu'il soit qualifié de « soutenu », qu'il permette de dire les choses « clairement » ou « correctement », le français standard serait le signe pour ceux qui en ont la maîtrise d'une « **grande culture** » et d'une position clairement avantageuse, comme semble nous le dire l'auteure de cette citation :

« ceux qui parlent très très bien, qui ont, des gens qui arrivent à bien utiliser justement leur langage, j'trouve c'est quand même une force, j'pense, pis donc c'est pas mal, par contre quand y en a d'autres qui savent pas dire deux mots à la suite » (G., 20 ans)

Quand il ne fait pas l'objet d'une reconnaissance et d'une valorisation évidente, le français standard se trouve déprécié, par une toute petite minorité il est vrai, de nos jeunes répondants. Il faut mentionner ici que le profil sociologique de ceux-ci rend compte d'un parcours scolaire relativement accidenté et que tout indique qu'en jugeant défavorablement le « bon français », c'est en fait au français enseigné à l'école qu'ils font référence.

2.6.2 Le sort réservé au « parler jeune »

Pour ce qui est des jugements compris en termes de bien parler et portés sur le « parler jeune », il apparaît que celui-ci fait l'objet d'une appréciation négative quand il est mis en rapport avec des locuteurs qui en usent d'une manière tenue pour non-légitime. Se trouvent ainsi critiqués, les **jeunes qui « se donnent un genre »**, « se croient dans les banlieues », « se la jouent cool en parlant verlan », « jouent aux gros durs », en un mot qui s'approprient une identité de manière indue. Les propos suivants illustrent cette manière de voir partagée par près d'un répondant sur deux :

« le gars qui veut vraiment, se donner l'air gros caïd alors qu'on sait tous que c'est, que c'est un gars super sage, qui vit encore avec les parents, pour les parents, enfin voilà, j'trouve ça va pas ensemble » (Y., 20 ans)

A l'inverse, une petite minorité de répondants – tous de sexe masculin – déclarent, dans leurs mots, apprécier certains des traits du « parler jeune ». Pour l'enquête dont on rapporte les propos ci-dessous, il s'agit à l'évidence de son caractère cryptique :

« admirer, ouais ça peut m'arriver. Les gens qui, qui parlent vraiment entre eux mais qui se font vraiment comprendre de personne, j'sais que c'est quand même assez, euh, assez impressionnant mais après c'est pas dit que ce soit adéquat dans toutes les situations » (S., 16 ans)

Sans qu'ils réfèrent explicitement au « parler jeune », certains jugements émis par nos répondants (un sur quatre) mettent en cause les pratiques langagières émaillées de vulgarités et de grossièretés, pratiques incompatibles avec l'idée qu'ils peuvent se faire du respect, en général, et de celui dû à tout interlocuteur, en particulier.

2.7 Les jeunes de Suisse romande face au français régional

Comme on vient de le voir, l'investigation des imaginaires linguistiques de notre population cible n'a pas seulement porté sur la variété dite « parler jeune » qui, rappelons-le, concerne essentiellement des faits de lexique. Elle a également porté sur le français régional parlé en Suisse romande, en d'autres termes, la variété de français – langue première ou langue seconde – dont disposent nos enquêtés. Tous les indicateurs construits dans ce sens livrent des résultats qui, en règle générale, témoignent d'une conscience linguistique et d'un rapport à l'idiome local qui ne s'écartent guère de celui qu'entretiennent les Romands adultes et décrits ailleurs (cf. note de bas de page 6). Ainsi, nos jeunes enquêtés se montrent parfaitement, et dans des proportions comparables à celles observées pour leurs aînés, capables de relever les spécificités de la forme régionale du français de Suisse romande. En effet, lorsqu'on leur demande quels sont les éléments qui permettent de reconnaître la façon de parler des Romands, c'est d'abord l'**accent** (neuf enquêtés sur dix), puis le **lexique** (sept enquêtés sur dix) qu'ils mentionnent majoritairement, et ce qu'elles que soient leurs identités sociales. Pour sa part, la **lenteur du débit** constitue une particularité du français parlé en Suisse romande pour un enquêté sur deux. Tout comme les Romands adultes, les membres de notre collectif sont dans leur majorité conscients que la forme locale

du français n'apparaît pas comme une structure homogène, mais bien qu'elle se présente sous la forme de variétés. A cet égard, on peut relever que près de la moitié d'entre eux insiste sur des **différences intercantionales** et près du quart sur des **différences proprement régionales, voire locales**. Ces différences sont expliquées d'abord et avant tout en termes de variation lexicale et – dans une moindre mesure au total – en termes de diversité des accents. En témoignent les propos de cette enquêtée :

« y a le canton de Vaud, le canton valaisan, [...] le canton genevois, ils ont des, des accents aussi différents [...] euh ils ont-ils ont d'autres accents, pis c'est vrai d'autres expressions, c'est vrai, les Vaudois ils ont des expressions euh (rires) assez particulières et tout ça (rires), par exemple [...] les Vaudois ont un accent spécial » (L., 16 ans)

Pour nombre de jeunes interrogés dans le cadre de notre étude, cette claire conscience linguistique ne tient pas dans leur seule capacité à restituer des traits langagiers – que le linguiste relève aussi – susceptibles de les identifier comme des francophones clairement localisables. A l'instar de ce que l'on observe chez certains de leurs aînés, elle se manifeste aussi dans leur acceptation d'une certaine **subordination par rapport à la France**. De ce point de vue, il convient d'insister sur l'un de nos résultats montrant que, sans pouvoir – de toute évidence – en référer à une quelconque recherche allant dans son sens, la moitié de nos enquêtés considère qu'il existe une **variété du français de qualité supérieure géographiquement circonscrite**. L'analyse révèle que c'est très majoritairement sur La France ou Paris que se portent ces mêmes enquêtés (les deux tiers), le solde des réponses se distribuant sur divers lieux (Genève, Neuchâtel, Québec par exemple) dont chacun des scores demeure très limité. A cet égard, on peut livrer les propos de ce jeune enquêté pour qui il existe un français d'excellence, lequel se parle indubitablement dans ce qui ne constitue pas autre chose que le centre de l'espace francophone, si l'on veut bien l'observer dans les termes du modèle centre/périphérie :

« en France [...] le bon français je pense [...] aux alentours de Paris [...] ça c'est vraiment là-bas que qu'on parle le bon français » (S., 16 ans)

Les arguments avancés pour situer dans l'Hexagone le français de référence obligée portent principalement sur certains aspects lexicaux. C'est ainsi que les « Français » sont tenus pour offrir un vocabulaire plus riche et plus étendu qu'ailleurs, lequel serait manié avec une dextérité qu'il est difficile d'égaliser. Par ailleurs, plusieurs enquêtés en réfèrent ici à la logique de l'Histoire, à l'instar de celui-ci :

« ben logiquement ça serait la France, euh à, vers euh Paris [...] le bon français normalement ça serait en France, je dirais que c'est quand même en France vu que c'est de là que c'est née la langue française hier, c'est pas pour rien » (C., 18 ans)

Pareil état de fait constitue une des conséquences – posées au cœur de nos hypothèses – de l'intégration au plan des consciences du **statut de francophone de périphérie**. Par ailleurs, plusieurs de nos résultats rendent compte d'une autre de ces conséquences, laquelle tient dans une certaine ambivalence à l'endroit de l'idiome local. En effet, tout indique qu'une part notable des membres de l'échantillon y soit en proie, manifestant en cela un certain sentiment d'**insécurité linguistique**. A cet égard, un examen des réponses à plusieurs questions centrées sur le rapport à l'accent régional – le sien ou celui des autres – révèle une certaine tendance à voir celui-ci être l'objet, dans un même mouvement, de dépréciation et de valorisation. Ne sont ainsi pas rares les enquêtés affirmant rire ou se moquer, à l'occasion, de l'accent marqué de l'un de leurs amis tout en considérant comme tout à fait légitime de pouvoir tirer fierté de son propre accent. Il importe de relever ici que les filles sont, dans leur ensemble, clairement plus enclines que les garçons à vouloir se déprendre de l'accent régional, quelquefois de manière, comme cela semble être le cas pour l'auteure du verbatim ci-après, assez radicale :

« une fois on m'a sorti 'ouais, t'as l'accent vaudois', ça m'a cassée, ça. J'avais plus envie de parler [...] moi j'trouve ça laid, je trouve ça horrible. Donc euh, tous les gens que [...] j'ai entendu et vu parler comme ça, en fait, j'ai l'impression d'être à leur place [...] pis parfois j'me dis, mais c'est horrible, si j'parle comme ça moi-même. Donc parfois, après t'as plus envie de rien dire, pis t'es là, tu te tais » (R., 19 ans)

On conclura avec les rapports que nos enquêtés entretiennent avec le français local en livrant un résultat qui montre les signes, chez une part d'entre eux, d'un sentiment que l'on peut qualifier d'**infériorité linguistique** à l'égard des locuteurs du centre de l'espace francophone. A la question – projective – visant à savoir s'ils comprennent les Romands qui tentent d'effacer leur accent devant des Français, le tiers du collectif répond par l'affirmative. Presque exclusivement féminin, ce tiers considère généralement que c'est la gêne ou la honte qui peut pousser certains locuteurs – en l'espèce romands – au gommage de leur accent régional attendu le faible prestige qu'il présente et donc le profit limité qu'il est permis d'en tirer sur le marché linguistique francophone. A cet égard, voici ce que nous confie l'une de nos jeunes enquêtées :

« j'sais pas peut-être qu'y ont honte d'où viennent [...] des fois j'dirais que c'est compliqué pour certaines personnes et pis des fois, ouais c'est un peu nul. Ouais c'est comme moi, des fois, j'ai honte de dire que j'suis Suisse parce qu'on entend tellement de conneries là-dessus. Les Suisses c'est des, ouais, des fois j'ai de la peine [...]. Parce que justement les gens y jugent tellement la nationalité que pour finir on a même plus envie d'être » (A., 19 ans)

2.8 Le poids des identités sociales : quelques éléments

Les jeunes de seize à dix-neuf/vingt ans sont séparés par toutes sortes de **distances et de différences sociales**. Ces dernières n'ont pas manqué de conduire à une certaine diversité de points de vue sur l'objet d'investigation de notre étude. Faute de place, il n'est pas possible de détailler cette diversité ici ni de l'interpréter de façon exhaustive. Tout au plus, peut-on en donner une certaine esquisse à la lumière de tel ou tel résultat.

A plusieurs égards, filles et garçons ne conçoivent pas, au total, le « parler jeune » en des termes parfaitement identiques. Ainsi, il apparaît que les premières sont, davantage que les seconds, convaincues que, dans leur pratique du « parler jeune », les filles sont généralement moins vulgaires et moins « agressives » que les garçons, reflet peut-être d'une certaine intériorisation de l'idée selon laquelle **les femmes sont davantage soumises aux pressions des normes – linguistiques comprises – de bienséance**. C'est peut-être à cette même idée qu'il faut en appeler pour donner sens à ce résultat qui veut que le segment masculin de notre collectif considère dans sa grande majorité que les filles font un usage moins intensif du « parler jeune ». Par ailleurs, il est à relever que l'on n'a pas trouvé une seule fille au nombre des répondants qui portent un regard véritablement admiratif sur le « parler jeune », qui renverrait à des **attributs fondamentalement masculins**. Enfin, la sévérité plus marquée des jeunes filles à l'égard du français local constitue un autre élément séparant les enquêtés des deux sexes. Ce résultat s'avère d'importance pour ce qui est des « études genre ». En effet, si de nombreux travaux centrés sur le rapport entre langue et genre font état d'un investissement plus affirmé chez les femmes que chez les hommes sur les **formes linguistiques de prestige** (la variété standard versus les variétés locales), pareil constat a toujours concerné – à notre connaissance – des populations adultes. Or notre étude tend à montrer que **cet investissement est déjà de même orientation au moment de l'adolescence et de la post-adolescence**, du moins pour ce qui est de notre collectif.

Un des éléments remarquables que l'on peut tirer des réponses de nos enquêtés examinées sous l'angle de leur âge tient dans une **conscientisation** particulièrement accusée chez les dix-huit/vingt ans des pré-requis – notamment au plan langagier – visiblement nécessaires à une bonne intégration professionnelle. C'est ainsi qu'ils insistent plus que les autres sur l'incompatibilité du « parler jeune » avec le monde du travail. Ils se révèlent en outre mieux à même de dresser le portrait du « jeune » susceptible de se voir refuser l'entrée de ce monde. En relation encore avec cette variable générationnelle, on signalera que la majorité des enquêtés faisant remonter avant l'âge de dix ans leur emploi de la variété « jeune » se situe dans la tranche d'âge supérieure de notre collectif, donnant à voir que celle-ci serait présente sur le marché linguistique romand depuis plus d'une dizaine d'années.

La formation représente une distance sociale qui sépare plus d'une fois les jeunes de notre collectif. A titre d'exemples, il apparaît que les enquêtés qui suivent une formation de type professionnel se retrouvent clairement plus nombreux que les autres pour déclarer utiliser régulièrement le « parler jeune » ; tout en étant bien au fait du handicap que peut constituer celui-ci s'agissant d'une insertion

professionnelle. Tout porte à croire dès lors que, pour cette catégorie d'enquêtés, la fréquentation du marché du travail n'implique pas forcément un renoncement à ce parler, du moins, dans tous les contextes. Toujours en lien avec la formation, mais concernant cette fois-ci les enquêtés au bénéfice d'une formation gymnasiale ou universitaire, il convient de rapporter qu'ils se distinguent du reste du collectif au travers d'une valorisation sensiblement plus marquée de la variété standard du français. Ils semblent ainsi reproduire une attitude observée chez nombre de leurs aînés de même condition sociale, lesquels se révèlent particulièrement sensibles aux **normes linguistiques de prestige** qui – compte tenu de la position périphérique de la Suisse romande – leur sont extérieures et en font, en quelque sorte, des représentants d'une bourgeoisie de second ordre.

Les enquêtés essentiellement primo ou secundo arrivants ne se distinguent pas seulement du reste du collectif au travers d'une capacité très relative à relever les nuances qui ne font pas apparaître le français local comme un tout homogène. Ils se différencient également du reste du collectif en ce sens que c'est essentiellement parmi eux que l'on recense ceux de nos enquêtés pour qui le **respect** d'un employeur suppose le recours à une forme de français libre de tout écart, relevant du « parler jeune » ou non. A cet égard, il serait faux de penser que les jeunes de parents suisses et nés en Suisse ne se soucient pas des enjeux liés aux interactions employeur/employé, mais quand ils sont amenés à évoquer de telles interactions, ils raisonnent avant tout **sans implication personnelle** et sans en appeler à la notion de « respect ».

3 Recommandations et perspectives

Avant de livrer un certain nombre de recommandations sur la base de ces résultats maintenant exposés, il importe de résumer le contenu des entretiens que nous avons eu l'occasion de mener auprès de représentants du monde patronal et de la formation professionnelle. Ces entretiens – qui avaient pour but de faire réagir lesdits représentants à certains éléments clés de notre étude – s'avèrent informants à plus d'un titre. Il apparaît tout d'abord que ces représentants sont divisés quant à l'usage du « parler jeune » dans le contexte professionnel, au sens large. Si pour certains, cet usage est une réalité effective, pour d'autres il ne trouve sa place qu'en dehors de ce contexte. Tous cependant se retrouvent pour considérer que la pratique du « parler jeune » ne peut que nuire à l'**image de l'entreprise**, quels que soient les liens qu'elle entretient avec sa clientèle, et au jeune lui-même, qui s'isole par ce mode de communication. Tous également valorisent le « **bon français** » ou « **français correct** » qu'ils opposent visiblement au « parler jeune ». Par ailleurs, on notera que celui-ci se voit associé – dans certains cas – à d'autres signes extérieurs de jeunesse, au plan vestimentaire en particulier, qui eux aussi peuvent être **péjorants**. S'agissant des maîtres d'apprentissage interrogés, il est à remarquer qu'aucun d'entre eux n'a été sensibilisé de quelque manière lors de sa formation au **rapport entre langue(s) et jeunes générations**. Enfin, pour ce qui est de la variété locale du français dans le contexte professionnel toujours, il ressort que cette dernière ne saurait constituer un problème en soi, dès lors que ses attributs les plus indexants – l'accent en particulier – peuvent être gommés quand besoin s'en fait sentir (face à une clientèle *chic*).

Notre étude invite à énoncer des **recommandations de deux ordres**. Au plan scientifique d'abord, nos données appellent à la mise en route de plusieurs recherches. L'une d'entre elles, d'**orientation ethnographique**, devrait porter sur les pratiques en situation du « parler jeune » romand. Ses résultats permettraient d'évaluer la convergence entre les pratiques déclarées (représentations) et les pratiques effectives des jeunes Romands. Plus concrètement, il s'agirait de pouvoir s'assurer que cette capacité, largement avancée par notre collectif, à pouvoir changer de **registres langagiers** dans les situations qui l'imposent (au travail par exemple) représente bien une réalité pour toutes et tous.

Une autre recherche appelée par nos données devrait concerner les représentations genrées du français régional. Plus précisément il s'agirait d'investiguer plus avant le constat suivant lequel un **investissement sur les formes linguistiques de prestige** – plus marqué dans le segment féminin d'une population donnée – intervient dès l'adolescence. Le produit d'une telle recherche viendrait alimenter le savoir existant sur le rapport entre **langue, genre et pouvoir**.

Au plan pratique, les recommandations formulées ici, le sont en pensant particulièrement à trois catégories d'acteurs sociaux : les jeunes eux-mêmes – sans qui la présente étude n'aurait pu aboutir –, le patronat et le corps enseignant.

Au vu des réactions à l'endroit du « parler jeune » manifestées par les patrons et les responsables de la formation professionnelle, il apparaît de première importance pour les jeunes de Suisse romande de tenir pleinement compte du contenu de ces réactions. En d'autres termes, le **rapport de force** étant ce qu'il est, ils ont tout intérêt à se trouver en conformité avec les représentations qu'ils ont d'eux-mêmes et de leurs comportements langagiers. Pour ceux qui seraient dans l'incapacité d'offrir une telle conformité, il reviendrait évidemment à l'école, dont l'une des missions vise à conduire à l'**émancipation**, de développer des stratégies idoines en ces matières et de leur fournir les outils leur permettant d'y parvenir.

Le patronat, ou plus exactement une part de ses représentants, tirerait un certain avantage à prendre connaissance du contenu de notre étude en ce sens qu'il pourrait mesurer le degré de **conscience partagée** que semble avoir une majorité des jeunes en âge d'entrer dans le monde du travail des contraintes inhérentes à celui-ci en termes langagiers notamment. De plus, une meilleure connaissance de la variété « parler jeune » – dans sa complexité – permettrait, à ces représentants patronaux, de ne pas la réduire systématiquement à une forme de « **français incorrect** » qui contreviendrait aux **règles de politesse** qui sous-tendent la conversation et que l'on est en droit d'attendre dans un atelier, dans un bureau ou encore dans une boutique. Il n'est pas déraisonnable de penser réussir pareille entreprise au travers d'une série de **forums de discussion** dans les milieux concernés, sur la base – pourquoi pas – du produit de notre étude.

Enfin, on voudrait faire deux recommandations à l'endroit du corps enseignant dans toutes ses composantes (socioprofessionnelle comprise). La première touche au français régional dont on a vu qu'une partie des membres du collectif tend à vouloir s'en déprendre. Pratiquement, si l'on désire voir ces derniers se réconcilier avec leur langue, il s'agirait pour les enseignants d'informer – sur la foi d'éléments scientifiquement fondés – leur public que toutes **les variétés régionales d'une langue sont linguistiquement égales** entre elles et que les différences qui les séparent sont en fin de compte à porter au crédit de l'Histoire. La seconde recommandation porte sur le « parler jeune » et les fonctions qui lui sont associées. Selon nous, il importe d'avoir un corps enseignant qui ait conscience de l'importance du « parler jeune » en tant que **marqueur d'identité** pour une certaine jeunesse. Cette conscience devrait ainsi le conduire à l'envisager autrement que comme une variété que l'on use uniquement à des **fins « transgressives »**, en classe comme ailleurs. A cet égard, il nous faut mentionner une invitation qui nous a été adressée par l'Institut Fédéral des Hautes Etudes en Formation Professionnelle en vue de présenter et de discuter le fruit de notre étude devant des formateurs. Gageons que cette intervention soit une première occasion d'aller dans le sens de ces deux recommandations.